

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 24 septembre à 11H30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 17 septembre 2025, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Janique FONTAINE (suppléante de M. LOEUILLEUX), Corinne NOËL, Messieurs Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Laurent LENOIR, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Frédérique VAN ROOY, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX (suppléé par Mme. FONTAINE), Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Janique FONTAINE

F3-09-2025 : MARCHÉ D'ENLEVEMENT, DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'AMIANTE LIÉS PRODUITS SUR LE TERRITOIRE DU SEVADEC - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 7 mars 2025, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets d'amiante liés produits sur le territoire du SEVADEC conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 25 juillet 2025 pour l'ouverture des plis,
- le 1^{er} août 2025 pour l'attribution du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a attribué le marché à :

ATTRIBUTAIRE : OPALE ENVIRONNEMENT

MONTANT : 394,00 € H.T la tonne pour l'enlèvement et le transport
185,00 € H.T. la tonne pour le traitement
579,00 € H.T. la tonne pour la prestation globale

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 17 septembre 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché destiné à l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets d'amiante lié produits sur le territoire du SEVADEC,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché. Les crédits sont inscrits au budget 2025 au compte 611.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*


SEVADEC
CEDEX

Délégation exécutoire
Le 26/09/2025
Certifié exact
L'ordonnateur